

DECISION DE RÉORIENTATION N° 1000 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

Décide

que l'étudiant(e):	Nom : BENRABAH Prénom : OMAR HOUD
BAC	Numéro :33049873
	Année : 2020
	Wilaya d'obtention :Bordj Bou Arreridj
	Série :SE
	Moyenne :15.21
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	EHEC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : BBA
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE
Mohamed El
Hadi

Signature numérique de
LATRECHE Mohamed El
Hadi
Date : 2024.09.29
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E_mail : amana.crue@gmail.com / secret-crue@mesrs.dz

DECISION DE RÉORIENTATION N° 998 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

Décide

que l'étudiant(e):	Nom : ROUINI Prénom : HATEM
BAC	Numéro :36018429
	Année : 2020
	Wilaya d'obtention :Annaba
	Série :GE
	Moyenne :15.91
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	EHEC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Annaba
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE
Mohamed El
Hadi

Signature numérique de
LATRECHE Mohamed El
Hadi
Date : 2024.09.29
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E_mail : amana.crue@gmail.com / secret-crue@mesrs.dz

DECISION DE RÉORIENTATION N° 999 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

Décide

que l'étudiant(e):	Nom : YALLAOUI Prénom : TAHER
BAC	Numéro :35080050
	Année : 2021
	Wilaya d'obtention :M'Sila
	Série :SE
	Moyenne :16.03
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	EHEC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : M'sila
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE
Mohamed El
Hadi

Signature numérique de
LATRECHE Mohamed El
Hadi
Date : 2024.09.29
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

Conférence Régionale des Universités de l'Est

Siège : Université Ferhat Abbas – Sétif 1 - Campus El Bez – Route d'Alger, 19137, Sétif, Algérie

Tel : +213 (0) 36 62 09 18/57 Fax : +213 (0) 36 62 09 18

E_mail : amana.crue@gmail.com / secret-crue@mesrs.dz

DECISION DE RÉORIENTATION N° 941 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

Décide

que l'étudiant(e):	Nom : MOUSSAOUI Prénom : NAILA
BAC	Numéro :33033560
	Année : 2021
	Wilaya d'obtention :Jijel
	Série :GE
	Moyenne :16.38
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	EHEC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Jijel
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE
Mohamed El
Hadi

Signature numérique de
LATRECHE Mohamed El
Hadi
Date : 2024.09.29
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant

DECISION DE RÉORIENTATION N° 940 /2024

- Vu l'arrêté n°13 du 08 janvier 2017 portant modalités d'accès, inscription, réinscription, orientation et réorientation dans l'école supérieure,
- Vu la note n°462 du 24 juillet 2017 émanant de Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs, portant procédure de réorientation des étudiants des classes préparatoires ;
- Vu le PV de la réunion des Vice-recteurs et Directeurs-adjoints chargés de la pédagogie qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2024 à l'Université Ferhat Abbas Sétif 1 "Siège de la CRUEst";
- Et sur la base des listes des étudiants à réorienter des classes préparatoires au titre de l'année 2024/2025.

Le Président de la Conférence Régionale des Universités de l'Est :

Décide

que l'étudiant(e):	Nom : SEKHANE Prénom : ACHRAF AMINE
BAC	Numéro :34035503
	Année : 2021
	Wilaya d'obtention :Constantine
	Série :SE
	Moyenne :15.97
Région d'origine	CENTRE
Région d'affectation	EST
est réorienté(e) de l'établissement d'origine :	EHEC-Koléa
vers l'établissement d'accueil :	Université/CU : Constantine 2
pour s'inscrire en	Domaine : SEGC
	Fillère : SEGC
	Niveau : 2 année
dans un un autre parcours de formation	Proposé par l'établissement d'accueil selon les places pédagogiques disponibles et conformément à la réglementation en vigueur

- Le dossier pédagogique et administratif :
Selon les orientations de la tutelle, les dossiers des étudiants en papier sont conservés dans les établissements d'origine.
- L'étudiant est tenu de regagner son établissement de réorientation au plus tard le 15 octobre 2024.

Fait à Setif le : 29 Septembre 2024

Le President de la CRU Est

LATRECHE
Mohamed El
Hadi

Signature numérique de
LATRECHE Mohamed El
Hadi
Date : 2024.09.29
10:07:33 +01'00'

N.B : Cette décision doit être classée dans le dossier de l'étudiant